

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 6

Séance du : 21 mars 2026

Objet : Élection du Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX, doyen d'âge.

**PRÉSENTS** : M. Christophe TARY - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Laurent CARDOT - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - Mme Christelle ROY - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : /

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*

Le Président (doyen de l'assemblée), après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-5 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs pour constituer le bureau de vote : M. Ghislain RIONDET et Mme Alison DETROYE.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne.

Premier Tour de Scrutin

Après dépouillement par les assesseurs, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
- Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	15
- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (Art L. 66 du code électoral)	:	0
- Nombre de suffrage exprimés	:	15
- Majorité absolue	:	8

A obtenu :

**M. Christophe TARY :15 Voix**

Monsieur Christophe TARY ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA